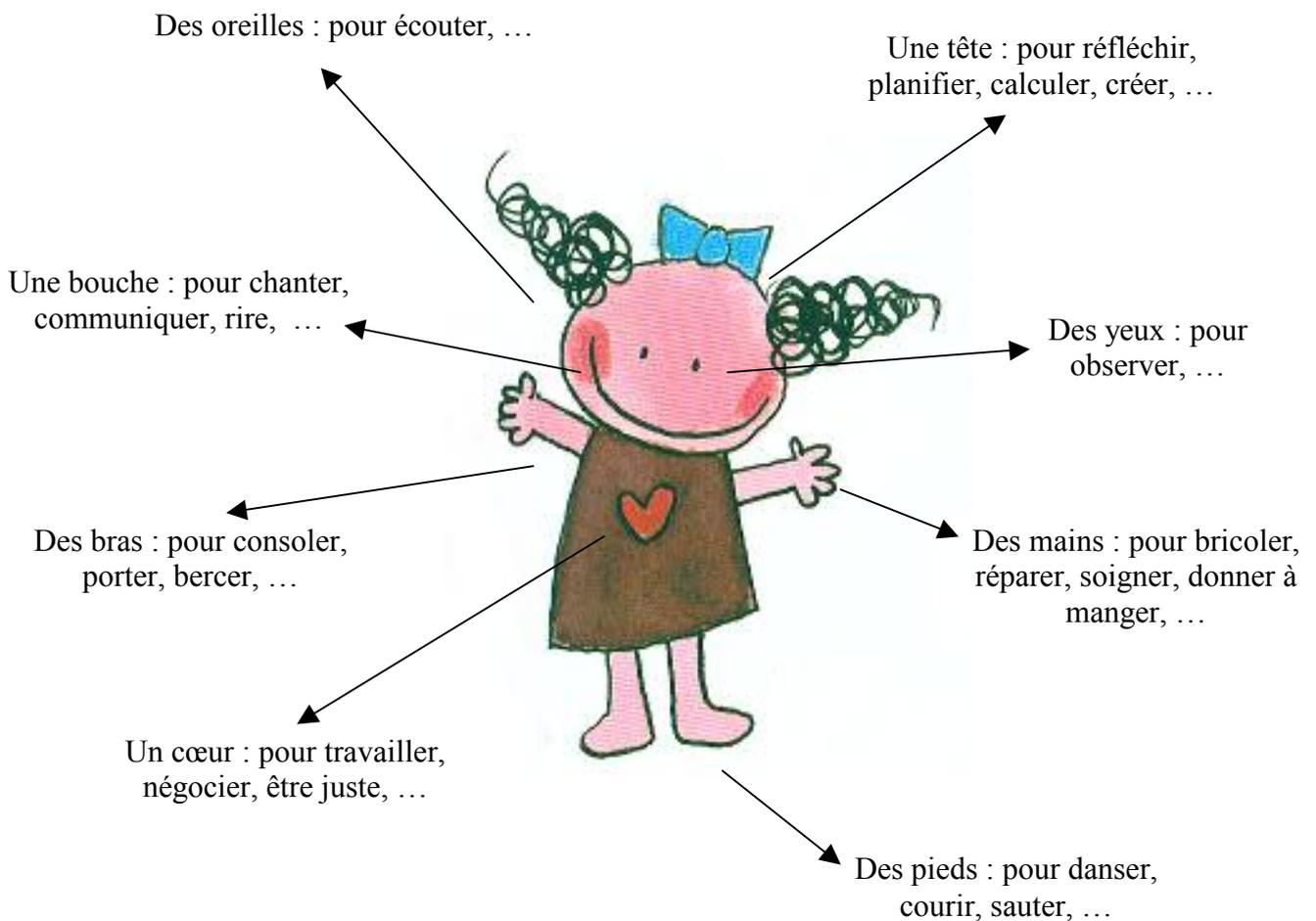


# Rôle de l'Éducateur de Jeunes Enfants



**UF 4**

## ***A. Introduction***

Les missions de l'éducateur de jeunes enfants sont définies par un décret datant de 1973 et consistent à organiser des activités éducatives personnalisées ayant pour but de favoriser le développement, l'épanouissement et l'affirmation de la personnalité du jeune enfant de 0 à 6 ans, en tenant compte de ses besoins spécifiques.

L'évolution de ce métier est étroitement liée aux modifications des représentations de l'enfant et de sa famille au cours de l'histoire.

« Conductrices » ou « Jardinière d'Enfants » au début du siècle, elles avaient en charge l'accueil des enfants de 2 à 6 ans dont les mères travaillaient et l'inculcation d'un minimum d'éducation.

C'est grâce à de nombreux pédagogues, tels que FRÖBEL, PESTALOZZI que les salles d'asile cèderont leur place « aux jardins d'enfants » prônant de nouvelles conceptions pédagogiques adaptées aux jeunes enfants.

Après une longue lutte et diverses appellations : « brevet d'éducatrice de jeune enfant » en 1907, « éducatrice-jardinière » dans les années 50, ce n'est qu'en 1973 qu'elles sont enfin reconnues par le Ministère de la Santé comme « éducateur de jeunes enfants ».

Cette reconfiguration du métier a permis aux E.J.E. de quitter le champ de l'instruction préscolaire et de rejoindre les autres intervenants de l'action sociale (éducateurs spécialisés, assistantes sociales), ainsi que de se masculiniser.

Après une formation de 27 mois, l'éducateur de jeunes enfants peut exercer dans divers lieux : structures de garde classique, multi-accueil, relais d'assistantes maternelles, ludothèques, hôpitaux, pouponnières, foyers, maisons de l'enfant, services sociaux, établissements spécialisés, ...

Lors de ma pratique professionnelle, j'ai pu observer le rôle d'un éducateur de jeunes enfants responsable d'un Multi-Accueil de 30 enfants en milieu rural.

Cette structure d'accueil dépend d'une association regroupant d'autres structures petite enfance et enfance d'une communauté de communes.

Durant ce stage, j'ai pu observer le rôle d'une éducatrice de jeunes enfants responsable d'une structure d'accueil et les différentes tâches qui lui incombent.

Après une description des éléments significatifs du rôle de l'E.J.E responsable en Multi-Accueil, j'analyserai la question de la collaboration avec les parents, ses enjeux et ses difficultés.

## ***B. Description du rôle de l'éducatrice de jeunes enfants responsable en Multi-Accueil***

Depuis le décret du 1<sup>er</sup> août 2000, les éducateurs de jeunes enfants ont accès aux postes de direction de structure d'accueil de 40 enfants au plus.<sup>1</sup>

Suite, à cette évolution, l'éducatrice de jeunes enfants observée en multi-accueil a pu passer d'un poste de directrice adjointe à un poste de direction.

Actuellement, elle est responsable d'une équipe pluridisciplinaire composée d'E.J.E., d'auxiliaires de puériculture, d'animatrice et d'un agent de service.

Ses rôles sont divers au sein de la structure.

### **1. Un rôle éducatif**

L'E.J.E. met en place des situations éducatives pour un groupe de petits de 10 semaines à 18 mois. Ce rôle consiste essentiellement à mener et à proposer des actions favorisant leur éveil, leur autonomie, leur développement et leur épanouissement.

Pour ceci, elle repère leurs besoins et leur propose des prises en charge individuelles ou collectives adaptées à leur âge.

Afin de permettre aux enfants d'explorer et de découvrir leur environnement et la vie de groupe en toute sécurité, l'E.J.E aménage l'espace et met en place des repères.

Elle veille également à accorder à chaque moment de la vie quotidienne une valeur éducative, en donnant du sens à chacune de ses actions, que se soit pour les soins, les repas, les jeux, ...

L'E.J.E donne aussi à chaque enfant une place dans le groupe par des moments privilégiés individuels, par la parole, le geste, le regard et veille au respect de son rythme et de son histoire.

### **2. Un rôle de prévention**

Par des observations pertinentes et un partenariat avec le pédiatre de l'association, ainsi que les partenaires sociaux, elle permet le dépistage précoce de différents troubles, ce qui permet de proposer une prise en charge spécifique à l'enfant soit au sein de la structure ou de le diriger vers les services adéquats.

Son rôle est aussi de prévenir les accidents domestiques et de promouvoir l'éducation à la santé par des actions, conseils, ou la mise en place de protocoles.

### **3. Un rôle de coordinateur d'équipe**

Elle est un « manager » qui dynamise et impulse de nouveaux projets. Sa maîtrise des techniques de conduite de réunion, de médiation expérimentés en formation lui permettent de mener un travail constructif avec son équipe, notamment dans l'élaboration du projet pédagogique. L'E.J.E responsable a auprès de l'équipe un rôle de garant ce projet et du respect de l'enfant, afin qu'il soit pris en compte dans son individualité.

En valorisant les compétences de chacun, elle permet le développement d'un travail d'équipe complémentaire et riche. De plus, de par sa formation, elle apporte un regard différent sur l'enfant et son comportement et a une fonction de formation, d'aide pédagogique et de conseillère pour ses collègues. En outre, les réunions d'équipe lui permettent d'ajuster et de remettre en cause les pratiques et le positionnement professionnel.

---

<sup>1</sup> Décret N° 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le Code de la Santé Public

#### 4. Un rôle administratif

L'E.J.E. responsable de structure a également une grande fonction administrative.

Bien que son travail soit simplifié et facilité par l'outil informatique, la comptabilité, la gestion des présences, des plannings, des repas et des stocks, la facturation, les statistiques représentent une grosse partie de son travail. Bien souvent, elle dépasse son quota d'heures attribué aux tâches administratives au détriment de sa présence auprès des enfants.

#### 5. Un rôle auprès des institutions et des partenaires extérieurs

L'éducatrice de jeunes enfants responsable de structure d'accueil travaille aussi en réseau avec différents partenaires.

Son travail s'inscrit dans une dimension sociale. Elle met en place des actions, des projets avec différents partenaires comme le directeur de l'association, la Protection Infantile et Maternelle, les services sociaux, les écoles, la mairie, la banque, la bibliothèque, le Relais d'Assistante Maternelle, ...

#### 6. Un rôle auprès des familles

La dernière fonction observée est celle de l'accueil et de l'accompagnement des familles.

Elle est déterminante surtout lors du premier accueil, car il va déterminer la future collaboration avec les parents. Les parents ont besoin d'être rassurés, écoutés, compris pour pouvoir vivre cette séparation avec leur enfant au mieux.

L'E.J.E. prend le temps de les rencontrer individuellement, de leur faire visiter la structure, de leur présenter l'équipe, le fonctionnement, le projet pédagogique, de les conseiller sur l'apport d'un objet personnel et de programmer un accueil progressif. Elle est attentive pendant cette rencontre aux désirs et demandes des parents pour assurer la continuité du projet éducatif de ceux-ci. L'enfant vivra d'autant mieux sa séparation, si ses parents font confiance à l'équipe accueillante.

L'éducatrice de jeunes enfants met en place un certain nombre d'outils pour favoriser les échanges avec les parents (classeur journalier, questionnaire sur les habitudes, ...), qui permettent à l'enfant d'éprouver un sentiment de continuité de la vie et aux parents de se sentir reconnus en tant que premier responsable de l'enfant. L'E.J.E se place dans une relation de co-éducation, de complémentarité avec les parents et veille à ne pas prendre leur place.

Mari-José CHAVENON dans un article fait une synthèse très juste du rôle de l'E.J.E responsable en Multi-Accueil. Elle est à la fois : « *standardiste, secrétaire, caissière, comptable, acheteuse, intendante, coursière, ouvrière en petites réparations, chef du personnel, statisticienne, infirmière, puéricultrice, diététicienne, assistante sociale, psychologue, éducatrice. Occasionnellement, elle est cuisinière, femme de ménage, éducatrice spécialisée, auxiliaire de puériculture, rédactrice, photographe, décoratrice. Quelles sont les qualités requises ? Etre disponible, avoir toujours le sourire, de grandes qualités relationnelles (parents, enfants, personnel, hiérarchie, élus), une santé de fer, une écoute attentive, de l'imagination, un esprit créatif, une solide culture générale, une expression écrite irréprochable, des facultés oratoires. Elle doit être à la fois vive et douce, discrète et présente, douce et ferme, détendue et attentive, rigolote et sérieuse, jeune et expérimentée (...).* »<sup>2</sup>

Cette citation nous montre bien la complexité et la diversité du rôle et des savoirs, des savoir-faire et des compétences requis pour être responsable d'un Multi Accueil.

<sup>2</sup> Marie-Jos CHAVENON in « *Enfant d'abord* », février 1993

### C. Analyse des enjeux et de la difficulté de la collaboration avec les parents.

Bien souvent lorsqu'on évoque le rôle de l'éducateur de jeunes enfants, on énumère ses fonctions auprès des enfants, de l'équipe, de l'organisation des journées, des activités, des soins, de l'hygiène, mais on oublie souvent celle auprès des parents.

Hors, le décret de 1<sup>er</sup> août 2000 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans rappelle qu'il ne s'agit « plus seulement d'une logique de soins et d'accueil de l'enfant, mais aussi de la famille ».<sup>3</sup>

La psychologue Marie GALLET souligne dans un de ses articles que « La crèche d'aujourd'hui n'est plus la crèche d'antan, où les parents « déposaient » leurs enfants. (...) Trente ans plus tard, les parents entrent dans la crèche, entrent dans les groupes, entrent dans les activités. Ils sont accueillis dans une structure ouverte ».<sup>4</sup>

En effet, aujourd'hui la majorité des projets éducatifs et pédagogiques des structures de garde tentent d'intégrer les parents. Un certain nombre d'initiatives et d'actions sont mises en place, comme l'ouverture des structures aux parents, un travail et une attention particulière sur l'accueil, sur les périodes d'adaptation, sur la création de comité des parents, ...

Pourtant malgré ces initiatives, j'ai pu observer que certaines frustrations et incompréhensions subsistent entre les parents et les professionnels, qui peuvent empêcher une bonne collaboration.

#### 1. Difficultés de la collaboration avec les parents

Confier son enfant à une structure de garde est souvent une expérience douloureuse et non choisie par les parents. Suzon BOSSE-PLATIERE souligne dans son livre « Je fais garder mon enfant » le dilemme dans lequel se retrouvent les parents, et notamment la mère entre l'envie de retrouver son travail, sa vie sociale et le sentiment d'être une « mauvaise mère ». D'autant plus que « l'idéologie de la « bonne-mère » qui se voue totalement à son enfant, demeure socialement très prégnante »<sup>5</sup> surtout en milieu rural.

De plus, « confier son enfant, c'est faire confiance à quelqu'un qu'on ne connaît pas vraiment pour prendre en charge ce qu'on a de plus précieux. C'est dire combien ce geste est difficile ».<sup>5</sup>

Les parents ont peur d'être « dépossédés » de leur enfant, de perdre leur place auprès de lui, surtout la mère au profit d'une autre femme, et de ne pas assister à ses premières acquisitions.

Je pense que si toutes ces craintes restent muettes et ne sont verbalisées à aucun moment, celles-ci peuvent engendrer une rivalité consciente ou non entre les parents et les professionnels, qui peuvent compromettre une bonne collaboration.

En outre, « les parents sont en relation avec les accueillantes essentiellement à des moments délicats comme le matin, lorsqu'ils sont pressés par l'horaire, ou le soir, lorsque fatigués, ils sont aussi souvent pressés de retrouver leur enfant, de rentrer chez eux, dans l'intimité familial ».<sup>6</sup>

J'ai pu observer que les moments d'échanges entre les professionnels et les parents ne sont pas toujours les plus opportuns, car le fait d'être pressé, en retard ou fatigué ne favorise pas le dialogue et l'écoute, mais peut au contraire engendrer des incompréhensions.

L'un des moyens mis en place sur le lieu de stage pour favoriser les rencontres et instaurer un climat de confiance est l'organisation de petites fêtes tout au long de l'année. Celles-ci permettent aux parents et aux professionnels de se rencontrer dans une ambiance chaleureuse sans être bousculé par l'heure, le bruit, ...

<sup>3</sup> Décret N° 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le Code de la Santé Public

<sup>4</sup> Marie GALLET, psychologue et formatrice à l'Orée in « Les parents d'aujourd'hui en crèche et en halte-garderie »

<sup>5</sup> Suzon BOSSE-PLATIERE, *Je fais garder mon enfant*, Stock, 2000

<sup>6</sup> « Accueillir le jeune enfant : Quelle professionnalisation ? », page 87

Je pense qu'il est important de prendre du temps pour faire connaissance et de rencontrer les parents à des moments choisis, en dehors des heures de pointes en leur fixant des rendez-vous, en les invitant à passer un peu de temps dans la structure ou en organisant des moments conviviaux.

J'ai remarqué aussi qu'un certain nombre de petits détails matériels peuvent également empêcher une bonne collaboration.

Didier HEITZ et Josiane CHABEL font le constat dans un magazine relatif à la Petite Enfance que « *cette ouverture (des structures) malheureusement n'est pas toujours concrétisée par des aménagements appropriés : sièges à la hauteur des adultes, espaces confortables pour se rencontrer, s'informer et parler font souvent défaut* ». <sup>7</sup>

En effet, de petits détails comme la mise de « sur chaussure » tout en essayant de garder l'équilibre avec son enfant dans un bras, les sacs de l'autre, la température élevée des salles de vie lorsqu'on est emmitoufflé et chargé, le bruit, ... peuvent nuire à créer de bonnes relations.

Je pense que le professionnel devrait se mettre à la place du parent et imaginer son parcours pour prendre conscience des obstacles, et réfléchir l'accueil sous l'angle du bien-être.

J'ai pu constater que de nombreux facteurs de différents registres : matériel, psychologique, ... peuvent donc nuire à la bonne collaboration avec les parents, s'ils ne sont pas pris en compte.

## 2. Les besoins des parents

Abraham MASLOW<sup>8</sup>, psychologue américain a identifié un ordre de priorité de la satisfaction des besoins humains afin que celui-ci puisse se réaliser.

### ***a. Le premier est celui de la satisfactions de ses besoins physiologiques***

Le parent a besoin d'éprouver un sentiment de bien-être, de confort, de détente pour être dans de bonnes conditions pour tisser des liens avec les professionnels et être réceptif.

J'ai pu remarquer que bien souvent les parents ne sont pas à l'aise pendant les moments d'accueil progressif. Ils sont par exemple souvent émus, surpris par la chaleur qui règnent dans les salles de vie ou ne savent pas très bien où se mettre pour ne pas gêner et se sentent un peu perdus. Les professionnels pris par la routine ou les enfants ne pensent pas toujours à les guider et à leur donner les informations nécessaires.

### ***b. Le second besoin est celui de sécurité***

Le parent a besoin de maîtriser les événements, le fonctionnement pour se l'approprier. Il a besoin de savoir comment son enfant a vécu sa journée, ce qu'il a fait, s'il a bien mangé. Pour cela l'équipe observée a mis en place un certain nombre d'outils, dont un classeur de liaison. Les professionnels y décrivent la journée de l'enfant, les soins qu'ils lui ont apportés, ses acquisitions, ainsi que des observations, ...

Je pense que c'est un outil très important, car il rassure le parent, et le déculpabilise en lui montrant que son enfant a joué, dormi, mangé en son absence.

De plus, lors du premier contact, il est essentiel de réserver aux parents un accueil chaleureux et personnalisé. L'éducatrice observée leur fait visiter la structure, leur présente le personnel, l'organisation, les modalités d'inscriptions, de fonctionnement et de paiement.

<sup>7</sup> Didier HEITZ et Josiane CHABEL in « Métiers de la Petite Enfance », *Projet éducatif et projet d'espace*, janvier / février 2002 N° 75 / 76, page 18

<sup>8</sup> Abraham MASLOW, psychologue américain, *La pyramide des besoins*

Je pense que le professionnel doit être attentif à leurs questions et désirs pour les accompagner dans leur démarche de séparation et leur fournir tous les éléments qui leur permettront d'éprouver un sentiment de sécurité, car si leurs angoisses ne sont prises en compte, elles risquent d'engendrer de la méfiance, ou de l'agressivité. Les réactions des parents : critiques, non intéressés, curieux, ..., reflètent souvent leurs préoccupations.

### ***c. Les besoins suivants sont ceux d'appartenance et d'estime***

Les parents « accordent une grande valeur aux capacités d'écoute et de compréhensions des travailleurs sociaux et souhaitent se sentir reconnus dans le rôle de parents ».<sup>9</sup>

Je pense que l'E.J.E. a un rôle de valorisation, il doit amener les parents à prendre confiance en leurs propres capacités éducatives, à les rassurer : « oui, c'est bien ce que vous faites ».

L'E.J.E observée essaye dans ses échanges de les encourager et de valoriser leurs actions.

L'écoute dans son travail est fondamentale pour instaurer une relation et une collaboration de qualité. Celle-ci ne doit pas être directive, ni jugeante, mais empathique et compréhensive.

Je pense que les accueillants doivent respecter les valeurs et les choix éducatifs des parents et se positionner professionnellement, car « l'enfant se construit à partir de ce que les parents pensent « être bon » pour lui ».<sup>10</sup>

«L'enfant a besoin, quand il est petit de continuité : c'est pour cela que le travail avec les familles est primordial. Il ne s'agit en aucune manière de s'immiscer dans leur vie, mais de chercher avec elles des repères, des points d'ancrage qui peuvent aider leurs enfant ».<sup>11</sup>

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, et doivent « représenter pour l'équipe éducative une référence fondamentale : c'est à travers la confiance qu'ils manifestent envers la structure d'accueil qu'une bonne relation avec les enfants peut être favorisée ».<sup>11</sup>

Je pense que le professionnel doit entretenir des échanges, créer des liens au quotidien, même si ce n'est que par de brèves conversations. Suzon BOSSE-PLATIERE nous rappelle que « se parler, ce n'est pas uniquement évoquer les difficultés rencontrées à la maison ou à la crèche avec l'enfant. C'est aussi se raconter les petites choses (...). C'est dans ces échanges à propos des détails de la vie quotidienne que se construit la confiance entre adultes, et que peuvent se dire, aussi, certaines difficultés rencontrées avec l'enfant ou certaines inquiétudes à son propos, sans trop de risques de jugements ou de culpabilité mutuelle ».<sup>12</sup>

### ***d. Besoin d'auto-accomplissement***

Le parent a besoin que tous ses besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, de considération soient comblés pour pouvoir s'investir dans la structure d'accueil, et mettre en valeur son potentiel.

Depuis la rentrée, la structure d'accueil observée essaye de créer un comité des parents, mais pour l'instant très peu de parents veulent s'investir.

Je pense que l'E.J.E. ne pourra inviter les parents à mettre leurs compétences au service du groupe d'enfants ou des familles, à participer aux réunions, aux sorties et à s'investir dans le comité des parents que s'il se sentent accueillis et respectés.

<sup>9</sup> Etude réalisée par l'association Jeunesse Culture Loisirs Tourisme en 1999

<sup>10</sup> Didier-Luc CHAPLAIN et Marie-France CUSTOS-LUCIDI in *Les métiers de la Petite Enfance « des professions en quête d'identité »*, Syros, 2001, page 119

<sup>11</sup> Suzon BOSSE-PLATIERE, *Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?*, Eres, 1997, page 87

<sup>12</sup> Suzon BOSSE-PLATIERE, *Je fais garder mon enfant*, Stock, 2000

## **D. Conclusion**

*« Le métier d'éducateur de jeunes enfants devient de plus en plus un métier de la famille et pas seulement de l'enfant ».*<sup>13</sup>

Après des années d'exclusion toutes les institutions se mobilisent pour redonner aux parents leur place de premier éducateur de leur enfant.

Les parents sont le maillon indispensable pour permettre à l'enfant de vivre une continuité de son existence, favoriser son développement et son épanouissement dans la structure d'accueil.

Les professionnels se mettent à l'écoute des parents, de leurs désirs, de leurs craintes et de leur histoire pour adapter leur fonction éducative.

L'E.J.E. doit être au clair sur la place qu'il prend auprès de la famille. Il offre un service et se situe dans l'action éducative et non dans l'éducation.

Les situations d'accueil, de séparations peuvent nous faire rejouer notre propre histoire, il est donc important de toujours se placer dans un positionnement professionnel et une écoute compréhensive.

Le métier d'éducateur de jeunes enfants est un métier complexe et diversifié, qui mobilise un grand nombre de compétences et de savoirs faire.

Son rôle se trouve au carrefour du social et du familial, ce qui lui permet de repérer et de répondre au mieux aux demandes des enfants et des familles.

L'éducateur de jeunes enfants a, par sa formation, un rôle essentiel à jouer dans les équipes pluridisciplinaires.

Pourtant, il a encore bien du mal à faire reconnaître son statut et ses spécificités.

---

<sup>13</sup> Jean EPSTEIN in *Le métier d'éducateur de jeunes enfants* de Daniel VERBA, Syros, 2001

**E. Annexe****Bibliographie**

- Daniel VERBA, *Le métier d'éducateur de jeunes enfants*, Syros, 2001 ;  
Didier-Luc CHAPLAIN et Marie-France CUSTOS-LUCIDI, *Les métiers de la Petite Enfance « des professions en quête d'identité »*, Syros, 2001 ;  
Suzon BOSSE-PLATIERE, *Je fais garder mon enfant*, Stock, 2000 ;  
Suzon BOSSE-PLATIERE, *Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?*, Eres, 1997 ;  
Jean-Claude QUENTEL, *Le parent « responsabilité ou culpabilité en question »*, De Boeck-Wesmael, 2001 ;  
Didier HEITZ et Josiane CHABEL, *Revue Métiers de la Petite Enfance, Projet éducatif et projet d'espace*, janvier / février 2002 N° 75 / 76 ;  
C.F.E.J.E. de Mulhouse, *Dossier Educateur de Jeunes Enfants « l'identité sociale et professionnelle de l'E.J.E. et les mutations dans le champ de la petite enfance »* ;  
Laurette DETRY BARBIER-CUEIL et Viviane BELHASSEN, *Un métier à l'épreuve vivantes des liens*, Fiche info in « Enfances et psy », N° 15 / 2001 ;  
F.N.J.E., *Référentiel de compétences de l'E.J.E.* ;  
Témoignages ;  
Les enseignements du C.F.E.J.E. de Mulhouse ;  
Illustration en première page de Edouard MANCEAU.